



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 1^{er} octobre 2021**

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, M. Alexandre FRIESS.

Absents excusés : Mme Anne-Gaelle SCHOTT, Mme Elodie ROTH.

Le procès-verbal du 3 septembre 2021 est adopté.

(PVE) PARTICIPATION PAR VOIE ELECTRONIQUE SUR L'ETUDE D'IMPACT COMMUNE RELATIVE AUX PERMIS D'AMENAGER AUX LIEUDITS MEYERACKER A PFULGRIESHEIM ET KLEINFELD A GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Le Maire rappelle que la PVE prescrite par l'Autorité environnementale aura lieu du 27 septembre au 27 octobre 2021 et qu'aucune observation n'a été réceptionnée à ce jour. L'étude d'impact étant commune aux deux permis d'aménager, une procédure de PVE unique a pu être organisée, la commune de Griesheim étant désignée commune de référence pour la mise en ligne du dossier complet sur son site internet. L'ATIP vient apporter son concours dans le cadre d'une mission d'accompagnement pour sécuriser juridiquement la procédure (cf PV du 3 septembre). La commune de Pfulgriesheim fait de son côté une information sur son site internet avec un lien de renvoi vers la commune de référence. Néanmoins, le dossier est consultable dans chaque Mairie sur un poste informatique mis à disposition du public. Par ailleurs, la commune de Pfulgriesheim a également relayé l'information sur un tract individuel adressé à chaque foyer. L'objectif de cette PVE est de permettre à tout un chacun de prendre connaissance des deux projets de lotissement et de faire part d'observations éventuelles quant à leurs incidences sur l'environnement.

CHANTIERS EN COURS

Démolition et reconstruction de l'école maternelle

M. Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, en charge du suivi de ce dossier fait part de l'avancement des travaux. La chape de l'école maternelle a été démolie, la toiture arrachée par moitié et la dalle recouverte d'une bâche pour éviter les infiltrations dans le plafond de la salle des fêtes à l'étage inférieur. Des constats d'huissier ont été faits, avant travaux, à la salle des fêtes afin de pouvoir constater d'éventuels dégâts (infiltrations...) suite au bâchage et aux travaux de reconstruction sur le site.

Eclairage public

Transfert d'un candélabre gênant

Un candélabre gênant situé devant la placette de l'école maternelle sera repositionné devant le 17 rue des Lilas. La société S2EI de Niederhausbergen a présenté un devis global de 4 784.40 € TTC pour la dépose et la repose jusqu'au nouvel emplacement qui approuvé par l'assemblée.

Rajout d'un lampadaire à double crosse à l'entrée de la rue des Acacias

Suite aux travaux de rénovation de l'éclairage public dans la rue d'Offenheim, un trou noir est apparu au niveau de la placette située à l'angle de la rue des Acacias. Le lampadaire existant de 4 m de haut à l'entrée de la rue des Acacias ne permet pas d'assurer la couverture lumineuse de la placette et du passage pour les piétons. Cette problématique est restée en attente d'une solution technique satisfaisante. Le Maire propose ce soir de valider la solution de la dépose du lampadaire existant et de son remplacement par un lampadaire laqué rouge à double crosse de 6 m de haut décliné sur le modèle existant dans la rue d'Offenheim. Le conseil municipal approuve le devis d'un montant de 5 730 € TTC soumis par la société S2EI de Niederhausbergen.

Supports de signalisation « enfants » aux abords des écoles

Différents supports sont présentés à l'assemblée : le panneau triangulaire « A13a » lumineux à leds, les totems enfants Léa et Théo sur fond jaune fluo, la silhouette Piéto et les totems crayons. Les totems à un ou deux crayons présentent l'avantage d'être visibles des deux côtés et obtiennent la préférence des élus. Toutefois ce support n'ayant pu être chiffré sera représenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Présentation des plans de la future piste cyclable entre Pfulgiesheim et Lampertheim

Les plans ont déjà été projetés en séance du 1^{er} septembre dernier. Il s'agit d'un rappel au cours duquel le Maire informe l'assemblée que les espaces verts avec des plantes basses ou de la prairie fleurie situés de part et d'autre de la bande cyclable en enrobés devront être entretenus par la commune sur la partie située sur son ban communal.

Devis pour la pose d'une borne Wifi à l'école élémentaire

Pour mémoire, la garderie périscolaire s'est installée dans la salle médiane de l'école élémentaire et dans la salle de motricité. La connexion en WIFI à partir de la box internet du bureau de la Directrice est peu performante, le signal étant très faible dans la salle de classe médiane. Pour amplifier le signal WIFI, une borne WIFI sera posée dans la salle de classe médiane de telle sorte que les salles de classe situées de part et d'autre pourront également bénéficier d'une connexion WIFI de meilleure qualité. Le devis présenté par la société Techno Buro pour 588 € TTC est approuvé.

Travaux d'élagage et de taille d'arbres situés en retrait des voies publiques et sur les terrains communaux

Pour information, l'arbre mort situé sur le bas-côté de la rue Principale au niveau de l'îlot de voirie en direction de Griesheim-sur-Souffel a été enlevé.

L'élagage des arbres dans la rue des champs et dans la rue des bleuets devra être réalisé à l'automne. M. Alexandre FRIESS rappelle que les sapeurs-pompiers peuvent effectuer des manœuvres de tronçonnage sur des arbres morts préalablement marqués. Le Maire invite les conseillers à repérer et signaler tous les endroits où il faudrait faire de l'élagage. M. Paul LOSSEL rappelle qu'il a procédé au débroussaillage des bas-côtés dans la rue des Prés et dans la rue de Truchtersheim.

FETE DE NOEL

Etant donné la fermeture de la salle des fêtes communale, M. Gérard DURINGER va solliciter la réservation de la salle des fêtes de Pfttisheim le premier ou le deuxième week-end du mois de décembre pour y organiser le traditionnel repas de Noël des aînés.

REPAS OFFERT PAR LA COMMUNE DE PFULGRIESHEIM A L'ISSUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE

Le Maire informe l'assemblée que la commune de Pfulgiesheim est mise à l'honneur lors de la prochaine séance du conseil communautaire du jeudi 14 octobre 2021 au Trèfle à Truchtersheim. Concrètement la journée débutera à 16 h avec la mise en place des tables dans le hall d'entrée du Trèfle, la participation à 18 h 30 à la séance du conseil communautaire qui comportera une présentation de la commune sur un support Powerpoint et le repas. Le Maire propose de faire servir un buffet réunionnais (entrée, plat, dessert) préparé par Maida by Carl de Lampertheim. Ce point est accepté à l'unanimité.

CIMETIERE COMMUNAL : LE POINT SUR L'ATTRIBUTION DES CONCESSIONS FUNERAIRES

Pour mémoire, les familles ayant jusqu'à présent bénéficié d'un emplacement au cimetière communal, sans formalités et à titre gratuit, ont été destinataires d'un courrier au courant du mois de juin leur demandant de prendre une concession familiale au 1^{er} janvier 2021 conformément aux tarifs adoptés en conseil municipal le 4 septembre 2020. Environ 60 % des tombes dans la partie haute du cimetière ont été régularisées par l'attribution d'une concession funéraire et 75 % dans la partie basse. Vu les chiffres, le Maire invite les membres du conseil municipal à partager d'éventuelles informations au sujet des tombes pour lesquelles aucun référent familial n'a pu être identifié à ce jour. Pour ce faire, chaque conseil municipal se verra transmettre le plan des tombes sur les deux paliers du cimetière communal.

DIVERS

Les foulées roses du Kochersberg

Dans le cadre de l'organisation des Foulées Roses du samedi 16 octobre, Mme Valérie WANKMULLER a constitué un groupe de marcheurs. M. le Maire la remercie pour cette initiative. RDV est donné au groupe à 16 h devant l'ancienne agence du Crédit Mutuel de Pfulgriesheim en vue de rejoindre le lieu de départ de la marche à 17 h au centre culturel de la Souffel à Griesheim. M. Claude AFFOLTER invite les conseillers à participer à la réunion de préparation de cette manifestation qui aura lieu mercredi 6 octobre à 19 h 30 au centre culturel de Griesheim.

Cession d'un bail à ferme

Le conseil municipal décide d'accéder à la demande de cession d'un bail à ferme sur un terrain communal situé en section 3 parcelle 20 au lieudit Westermatten au profit du fils de l'exploitant actuel et d'autoriser le Maire à signer un nouveau bail à ferme de 9 ans, à compter du 11 novembre 2021, avec M. Loïc DURINGER aux conditions du bail d'origine. Ce point est voté à l'unanimité et fera l'objet d'une délibération.

Réunion de préparation du BIC de Noël

La date de la réunion de la commission « information » en charge de l'élaboration du BIC de Noël est fixée mardi 19 octobre 2021 à 19 h en Mairie.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER remercie les donateurs de l'opération « Une rose, un espoir » du 18 septembre 2021.

M. Bertrand MEYER, Vice-Président du SIVOM la Souffel, informe l'assemblée que des pourparlers sont en cours en vue de recruter un nouveau chef d'équipe pour remplacer M. Denis NORTH qui quittera ses fonctions pour prendre sa retraite au mois de juillet 2022.

M. Sébastien DURST souhaite que l'éclairage entre le portail de l'école élémentaire et le préau soit renforcé.

Par ailleurs, des lampadaires d'éclairage public du lotissement du Levant ne fonctionnent plus de façon optimale car certaines sources leds sont arrivées en fin de vie. Or les luminaires leds ne bénéficiaient que d'une garantie de 5 ans qui est écoulée. S'ils ne sont pas réparables, ces luminaires à sources leds devront être intégralement remplacés.

Un luminaire provisoire est en place en face du 10 rue des Bleuets dans l'attente de la réparation du plateau à leds sous garantie par la société SOBECA d'Imbsheim. Une relance sera faite auprès de la société.

Mme Corinne ZEISSLOFF déplore l'état des abords autour des bennes à verre au stade municipal. M. Claude AFFOLTER, Président du Club de football, déclare être attentif aux problématiques des dépôts sauvages et veiller au bon entretien de la plateforme.

M. Sébastien DURST estime qu'il faudrait faire un nettoyage et un brossage en profondeur du revêtement des sols au city-stade et au terrain de tennis. Les revêtements sont abimés et des mousses apparaissent. Il n'est pas donné suite pour l'instant à cette proposition.

Les débats sont clos à 22 h 40.

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu vendredi 5 novembre et vendredi 3 décembre 2021.